



**Site classé**  
Patrimoine  
national



# *Tilleul sur la place de Samoëns*

*Haute-Savoie*

**Date de l'arrêté : 14 juin 1909**

**Commune concernée : Samoëns**

Certains arbres accèdent de leur vivant au statut de monument, et une vie d'arbre peut être longue. Pour preuve, celle du tilleul de Samoëns affiche déjà 572 printemps !

Le gros Tilleul a été planté en 1438 pour célébrer un jugement rendu par le Duc Amédée VIII de Savoie, confirmant aux habitants de Samoëns la possession des alpages de Frétérolle, Chardonnière, Vigny et Cuidex, situées dans la vallée voisine de la Manche.

Véritable repère, gardien de la grande place - rebaptisée d'ailleurs place du tilleul - cet arbre remarquable figure sur les documents touristiques au même niveau que l'église classée, le presbytère et la Halle aux grains.

Espèce rustique, le tilleul est bien adapté aux conditions montagnardes. Précisons tout de même que celui de Samoëns bénéficie de soins avertis et experts. Lui ont été épargnés la circulation des voitures sur ses racines et l'épandage du sel de déneigement, poison fatal à moyen terme. Il a donc prospéré en toute quiétude pour atteindre tranquillement un tour de taille, une circonférence, de 9,8 mètres !

### **Type d'intérêt**

Monument naturel

### **Tourisme**

OT de Samoëns : 04 50 34 40 28

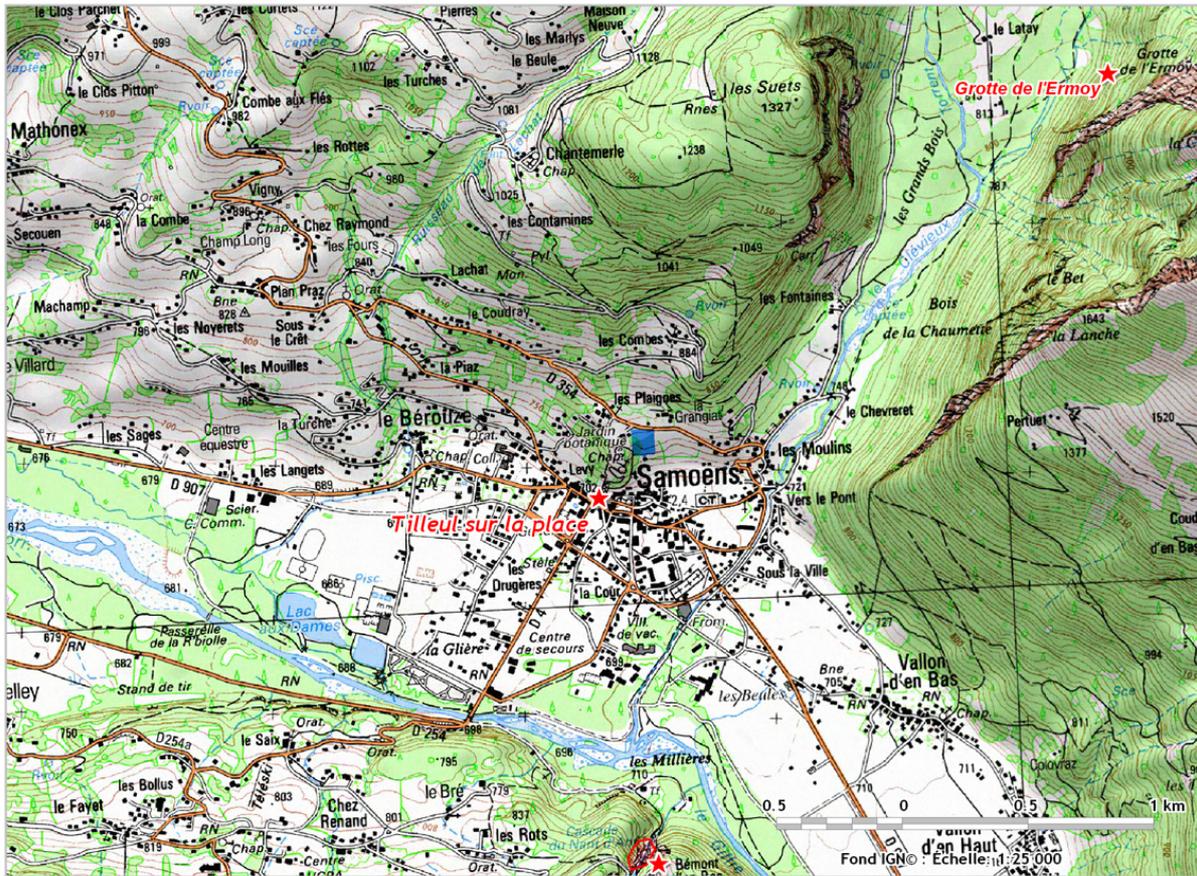
### **Accès**

Libre

### **Autres observations**

Le tilleul de Samoëns a reçu le label "Arbre Remarquable de France" en novembre 2000.

## Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

